



Ma vie.
Mon style.
Mon assurance.





Vous êtes unique, votre assurance aussi

Que vous soyez aventurier, casanier, écologique, sportif, collectionneur, épicurien ou tout à la fois, votre style de vie vous est propre et peut évoluer à tout moment.

Pourquoi opteriez-vous donc pour une assurance standard, « tout compris » qui inclut des options dont vous n'avez pas besoin ou au contraire pour une assurance qui ne couvre pas certains de vos projets ou de vos passions ?

Foyer vous propose mozaïk qui va plus loin qu'une simple assurance habitation. Vous configurez, vous-même ou accompagné de votre agent, le modèle qui vous ressemble.

Les avantages de l'assurance mozaïk

- mozaïk est totalement modulable selon votre vie et vos envies.
- mozaïk évolue dans le temps : célibataire maintenant, en famille dans quelques années, vous pouvez à tout moment ajouter ou retirer des composantes.
- mozaïk répond à un besoin global d'assurances. Vous pouvez vivre l'esprit serein. Vos biens et votre famille sont protégés où que vous soyez.
- mozaïk est un contrat simple tout en un, avec une facture unique.

mozaïk,
c'est des garanties
indispensables

+

des garanties utiles

+

des modules

Mais aussi pour
les propriétaires
non-occupants





Les garanties indispensables

Qui dit style de vie, dit façon de vivre et habitation. Les garanties indispensables couvrent votre logement et son contenu.

Les + de mozaïk pour votre habitation :

- **une évaluation précise de votre bien** : en cas de sinistre, vous êtes remboursé sur la valeur de reconstruction à neuf de votre habitation,
- **une couverture optimale de votre contenu** : il est couvert sur base de la valeur que vous déclarez. Pour être toujours bien protégé, évaluez régulièrement le contenu de votre logement.

Les garanties indispensables vous couvrent en cas de :

Incendie et risques connexes



Vous êtes victime d'un incendie, la foudre a causé des dégâts à votre matériel électroménager ou un arbre est tombé sur votre maison? Foyer couvre les dommages matériels engendrés par ce type d'événements.

Attentats, conflits de travail et vandalisme



Votre habitation est endommagée suite à un attentat, un acte de vandalisme (même à l'extérieur de votre maison) ou d'une émeute? Foyer vous aide et couvre les dommages matériels qui ont été causés.

Tempête et grêle



La tempête a causé des dégâts à votre habitation, la grêle a abîmé vos stores ou le poids de la neige a endommagé votre toiture? Foyer garantit les dommages matériels occasionnés par les intempéries.

Bris de vitres, glaces et miroirs



Votre baie vitrée montre des signes d'opacification ou n'est plus étanche? Vous avez accidentellement brisé votre plaque vitrocéramique ou la table en marbre du salon? Foyer garantit les objets vitrés, du panneau photovoltaïque à la paroi de douche.

Dégâts des eaux et gel des installations



Vous avez détecté une fuite dans vos canalisations, une infiltration au niveau de la toiture? Foyer garantit les dommages causés par ces écoulements et débordements, et vous rembourse en plus les frais de réparation et de surconsommation accidentelle.

Frais, pertes et responsabilités



Lors d'un sinistre, d'innombrables frais annexes surgissent comme entre autres les frais de nettoyage, d'honoraires d'expert, de garde-meubles, de remise en état du jardin ou autres. Pour faire face à ces situations, Foyer prend en charge tous ces frais et pertes.

Assistance habitation



mozaïk offre des services d'**assistance 24h/24 et 7j/7**. En cas de sinistre, votre agent vous aide à gérer les urgences et démarches (garde-meubles, garde d'enfants, surveillance de votre maison, etc). En cas d'urgence (fuite d'eau, canalisation bouchée, panne électrique, vitre cassée, etc), nos conseillers peuvent aussi organiser l'intervention d'un professionnel à votre domicile.



Un numéro d'appel :
437 43 43
 ou cliquez sur **rappel d'urgence**
 dans votre application mobile
 MyFoyer app.



Les garanties utiles

Selon votre profil, assemblez les garanties utiles qui correspondent à votre mode de vie et vos besoins.

Vol et vandalisme



Vous avez perdu les clés de votre maison, avez été victime d'une effraction, d'un vol ou d'un acte de vandalisme? Foyer vous dédommage des dégâts occasionnés et des objets volés mais aussi des frais annexes comme le remplacement des serrures, etc.

Avant de partir en vacances :

CONSEILS

- Installez un système de vidéo-surveillance
- Prévenez vos voisins de votre absence
- Faites le tour de la maison et vérifiez que tout est bien rangé et fermé
- N'indiquez pas votre adresse « Home » dans votre GPS
- Informez la police de votre absence. Elle peut faire gratuitement des rondes, renseignez-vous auprès de votre commissariat de proximité
- Ne publiez pas de photos de vacances sur les réseaux sociaux pendant votre séjour

Catastrophes naturelles

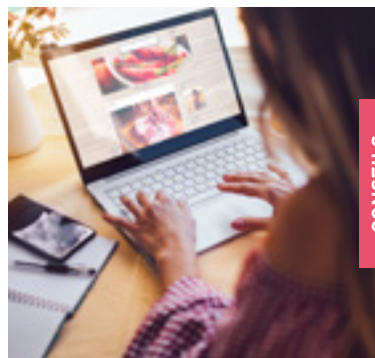


Dans nos régions, les événements climatiques appelés « catastrophes naturelles » telles que les inondations, glissements de terrain et autres refoulements sont de plus en plus fréquents et violents. Foyer vous couvre contre les dommages causés par ce type de phénomènes.

Biens nomades



Les appareils mobiles dits « nomades » comme les smartphones, tablettes, laptops ou appareils photos font partie de votre quotidien et vous accompagnent partout. Chute, casse ou vol, Foyer prend en charge les dommages occasionnés.



CONSEILS

- Portez plainte à la Police dès que vous constatez le vol
- Conservez le numéro IMEI (International Mobile Equipment Identity) de votre smartphone

Biens technologiques



Tout comme les biens nomades vous accompagnent au quotidien, votre maison est équipée d'appareils technologiques en tout genre : installation domotique (volet, alarme, chauffage), téléviseur Ultra HD, installation home cinéma, robot ménager, matériel informatique... Foyer vous protège contre la chute, la casse ou le vol de vos appareils.



CONSEILS

- Pensez à conserver les factures et garanties de tous vos appareils technologiques
- Nettoyez correctement vos appareils. De la poussière, du liquide ou de la nourriture peuvent nuire au bon fonctionnement
- Lors d'un orage, n'utilisez pas vos appareils technologiques qu'en cas d'urgence et équipez vos prises de dispositifs protégeant des surtensions

Garantie Art & Passion



Vous possédez des œuvres d'art ou instruments de musique de grande valeur, votre cave est remplie de vins millésimés ? Foyer protège votre patrimoine et couvre tous vos biens d'exception partout dans le monde y compris durant leur transport.



Eco énergies



De plus en plus d'habitations sont équipées d'installations écologiques telles que des panneaux photovoltaïques, des pompes à chaleur, etc. Foyer garantit les dommages matériels subis par vos installations que ce soit de la chute, de la collision, du vol ou d'un défaut de fabrication ainsi que de la perte indirecte due au défaut de productivité.



Responsabilité Civile vie privée



La notion de RC est souvent abstraite ; elle couvre pourtant les dommages dont vous pouvez être responsable et que vous devez réparer financièrement. Vous blessez un invité par négligence, votre enfant a rayé la voiture du voisin, votre chien a mordu le facteur ?

Foyer vous couvre pour ce type de dommages accidentels.

Protection Juridique



Vous avez un litige avec votre voisin, votre employeur ou un prestataire de services ? vous avez été victime de coups et blessures ? Foyer prend en charge vos frais engagés dans le cas de recours civils, de litiges contractuels, en matière de succession, en droit administratif, de la construction, ou du travail.





Les modules

Votre vie, vos projets, vos passions sont uniques. Choisissez donc vous-même parmi les modules qui vous correspondent.



Biens de loisirs et d'assistance



Que vous soyez adepte de ski, musicien ou amateur de drones, votre équipement a un coût et vous y tenez beaucoup. Grâce au module Biens de loisirs, Foyer vous dédommage en cas de chute, de casse ou de vol de votre matériel.



CONSEILS

- Pensez à garder les factures et garanties de votre matériel
- N'oubliez pas de déposer plainte en cas de vol

Biens précieux et collections



Vous êtes passionné de montres et de bijoux ou vous êtes un collectionneur en tout genre? N'ayez plus peur de les emmener avec vous, ils sont assurés contre les chutes, la casse et le vol.



CONSEILS

- Faites des photos de vos biens précieux
- Pensez à garder les factures et certificats d'authenticité

Voyages



Vous êtes un grand aventurier ou plutôt séjour farniente en famille? Un imprévu ou la perte de bagages sont des éléments qui peuvent venir gâcher votre séjour. Foyer vous propose de couvrir pour vous et votre famille :

- la perte, détérioration et le vol de vos **bagages**,
- **l'annulation** ou la modification de votre voyage par exemple en cas de maladie, de perte d'emploi, de décès d'un proche, etc,
- **l'assistance** comme le rapatriement du malade ou blessé, et des proches,
- les **frais médicaux** à l'étranger après déduction des interventions de la sécurité sociale et des complémentaires santé.



CONSEILS

Avant de partir en voyage :

- Vérifiez vos documents de voyage
- Faites un check-up santé
- Equipez-vous d'une pharmacie de voyage
- Débranchez tous les appareils électriques

Accidents de la vie privée



Les accidents domestiques touchent 15 % des ménages au Luxembourg. Des blessures de bricolage ou de jardinage, des brûlures ou intoxications peuvent parfois engendrer des séquelles graves. Foyer vous couvre en fonction du préjudice économique, moral, et esthétique subi. Avec ce module, vous pouvez également bénéficier, suite à un accident de la vie privée, d'une assistance à domicile, de rattrapage scolaire pour les enfants, etc.

Vous optez pour 2 modules ou plus?

Foyer vous offre une réduction de

20 à 30 %

sur l'ensemble de vos modules.



Propriétaire non-occupant

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement et souhaitez le mettre en location en toute sérénité?

Foyer vous offre une couverture pour protéger votre investissement et ne laisser aucun imprévu mettre en péril vos revenus !

Les garanties indispensables sont applicables, mais également les garanties utiles suivantes: Vol et vandalisme, Catastrophes naturelles, Biens technologiques et Éco énergies.

Découvrez ci-dessous les autres couvertures adaptées au propriétaire non-occupant.

Responsabilité Civile propriétaire d'immeuble



Cette garantie vous couvre si des dommages sont causés à des tiers en tant que propriétaire de l'immeuble, mais également suite à des travaux d'entretien, de réparation ou de transformation.

Remboursement du loyer impayé



Votre locataire ne paie plus son loyer? Foyer vous garantit, pendant 12 mois, votre loyer charges comprises. Vous ne verrez pas la différence !

Protection Juridique



Foyer prend en charge vos frais engagés en cas de litige avec un prestataire de services ou avec votre locataire, du fait du bail ou en cas de loyers impayés. Foyer vous assiste également dans vos démarches et couvre vos frais de justice, d'expertise et d'huissier et les frais d'expulsion éventuels.



Dégâts causés par le locataire



Lors de l'état des lieux, vous constatez des dégâts? Foyer couvre les frais de remise en état de votre bien en cas de dégradations immobilières causées par votre locataire lors de l'état des lieux de sortie (jusqu'à un montant équivalent à 6 mois de loyer).

Garantie protection plus



Foyer prend en charge en cas de sinistre la part qui résulterait de l'insuffisance du contrat d'assurance de la copropriété ou du locataire, mais également les améliorations immobilières. Nous assurons également votre responsabilité du fait du contenu donné en location et présent dans l'immeuble loué.



My Foyer

Des services utiles qui vous simplifient la vie.



Une application mobile pour être plus proche de vous.

- ✓ Déclarez et suivez en temps réel l'avancement de vos sinistres auto et habitation
- ✓ Accédez aux coordonnées et aux informations de votre agent
- ✓ Faites une demande de rappel d'urgence 24h/24 - 7j/7

Pour avoir plus d'informations ou télécharger l'app connectez-vous sur myfoyerapp.lu



Un espace client pour profiter de nos services en ligne.

- ✓ Déclarez vos sinistres
- ✓ Consultez les détails de votre contrat
- ✓ Payez vos factures en ligne
- ✓ Modifiez vos données personnelles

Vous souhaitez en profiter?

C'est très simple et entièrement gratuit !

Connectez-vous sur myfoyer.lu et laissez-vous guider.

Cette brochure constitue un aperçu sommaire de mozaïk. Renseignez-vous auprès de votre agent pour toute information complémentaire et pour un conseil personnalisé.



Einfach fir lech do

Foyer Assurances S.A.
12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
R.C.S. Luxembourg B34237

T. 437 43 44
www.foyer.lu